

Demierre Daniel
La Calmogne 12
marsens
026 915 32 92
www.citoyenpermanent.ch/

marsens le 6 avril 2017

Recommandé
administration communale
de marsens

1633 marsens

Concerne : Mon article « marsens et les Gaulois »

madame, monsieur, bonjour,

En réponse à ma lettre du 26 février 2017, j'ai bien reçu votre lettre du 9 mars 2017 qui malheureusement ne répondaient pas à mes questions.
C'est pourquoi je ne peux accepter, ni votre décision , ni votre réponse.

Avec mes salutations
Daniel Demierre